

III.2 - BOCAGE ET BASSES COLLINES

Régions forestières de l'Inventaire forestier national :

145 – Collines bocaines

503 – Bocage normand

507 – Basses collines de Normandie.

III.2.a - Les conditions naturelles



Géologie et pédologie

Cette région ainsi définie trouve son unité dans son assise primaire :

- Dans le Bocage et les Basses collines, l'assise géologique est aux deux tiers composée de schistes assez tendres, qui ont donné naissance à des sols limoneux, assez riches et peu pentus, généralement consacrés à l'agriculture et à l'élevage.
- Des grès et schistes très durs forment le sous-sol et le relief beaucoup plus accidenté des Collines bocaines, où les sols sont plus superficiels et chimiquement moins riches mais souvent fendillés, ce qui leur confère une certaine réserve en eau. Les paysages sont remarquables, telle la Suisse Normande. L'altitude moyenne est de 200 à 250 mètres.
- La région de Saint Sever est plutôt granitique et constitue le seul bombement qui dépasse 300 mètres d'altitude. Il est formé de grès et de granite encore récemment exploité dans le massif du Gast.

Climat

Le principal atout de la région est son climat océanique marqué. La végétation forestière ne souffre pas. Les précipitations sont particulièrement importantes sur les hauteurs qui barrent la route des vents humides de secteur sud-ouest : avec 800 à 1300 mm par an, bien répartis, c'est une des zones les plus arrosées de Normandie.

Aptitudes forestières du Bocages et des Basses collines

La combinaison de ces deux facteurs primordiaux, que sont qualité chimique et disponibilité en eau, donne des stations forestières aux potentialités limitées dans le haut des versants, sur les crêtes où les sols superficiels sont plus propices aux résineux qu'aux feuillus.

En bas de versant et dans le Bocage, avec des sols profonds, biens drainés, les conditions sont plus favorables à des feuillus, tels que le hêtre ou le châtaignier. Les feuillus exigeants comme le frêne, les noyers ou le peuplier trouvent peu de surfaces importantes qui leur conviennent.

III.2.b – La place de la forêt dans l'espace rural

Il suffit de traverser la région de Caen vers Rennes ou de se placer sur une des crêtes qui dominent la région pour comprendre le paysage :

- Le Bocage et les Basses collines sont dévolus à l'élevage. L'arbre y est présent partout mais en boisement linéaire. Le taux de boisement y est très faible (respectivement 5,6 et 2 %). Le boisement y est peu actif, car les terrains agricoles marginaux sont peu étendus. Quand il est bien entretenu, le boisement linéaire fournit les besoins en énergie, en piquets et en matériaux de construction nécessaires à la population rurale. Il n'y a donc pas de raison avérée pour voir la place de la forêt évoluer prochainement.
- La situation est autre sur les Collines bocaines, où les sommets des collines et les pentes fortes sont généralement boisés. Avec un taux de 11,5 %, le boisement a tendance à gagner sur les zones agricoles marginales ou en pente.

Beaucoup de petits scieurs de cette région alimentent le marché local. Ils ont été d'un grand secours pour absorber les petits lots lors de la tempête de 1999, mais la mise aux normes du matériel et les marchés en récession ont porté le coup de grâce à certains. Leur absence risque de se faire cruellement sentir pour la petite propriété forestière et, plus généralement, pour l'écoulement des petits lots.

III.2.c – Les peuplements forestiers

Les essences présentes et leur comportement : recommandations

Les trois quarts des peuplements sont feuillus, mais le quart résineux assure 40 % de la production.

• FEUILLUS

Les chênes indigènes constituent 45 % du volume sur pied. Le chêne pédonculé est dominant, (27 %), mais le chêne rouvre est assez présent (17 %). Là comme ailleurs, les usages et les coupes rapprochées ont privilégié le chêne, qui rejette bien, au détriment des autres essences. Les caractéristiques du bois de cette région sont cependant assez médiocres et correspondent assez peu aux qualités technologiques recherchées actuellement.

S'il peut être maintenu quand il existe et qu'il paraît de qualité, il est judicieux de favoriser d'autres essences de meilleure qualité.

Entre autres, le **hêtre** (14 %), est l'essence naturelle montante, qui a la capacité de vivre à l'ombre du chêne et d'être aussi un arbre dominant. Il est de grande qualité et très bien adapté aux stations du bocage.

Il est recommandé de le favoriser en mélange avec le chêne qui l'aide à résister au vent et fournit un humus moins acidifiant pour le sol.

Le **châtaignier** (9,3 %) est aussi très valorisant et bien adapté dans le sud de la Manche (1 %), où il se comporte aussi bien en taillis qu'en futaie. Notons que sa sensibilité aux maladies des racines et de l'écorce incite vivement à recommander des éclaircies très précoces (8 à 10 ans pour la première) et intenses, pour avoir des peuplements aérés et des arbres vigoureux.

Dans la dépression des Basses collines, au sud de Mortain, **l'aulne** (12 %) est aussi une essence adaptée aux milieux hydromorphes. Il est susceptible de fournir du bois de qualité.

Le **frêne** et le **merisier** sont capables de bonne croissance et sont appréciés dans l'est du bocage (Calvados et Orne), en bas de pente, sur sols riches et bien alimentés en eau. Il faut cependant être très prudent dans la Manche où beaucoup d'échecs ont été constatés, surtout dans la frange côtière. Il semble que les sols soient chimiquement trop pauvres et que leurs besoins en bases ne soient pas satisfaits.

Le **sycomore** n'est pas naturellement très répandu dans le bocage et encore moins sur les hauteurs. Même si son comportement est bon dans les jeunes plantations, il n'y a pas de références d'arbres adultes. On le sait exigeant en eau et en bases comme le merisier.

Parmi les essences introduites, le **chêne rouge d'Amérique** trouve ici, un climat favorable, une bonne alimentation en eau. Sur les bonnes stations de pente, il semble très bien se comporter.

On ne sait que peu de choses sur les autres fruitiers dans cette région (**alisier, sorbier**). Ils devraient y trouver des stations répondant à leurs besoins.

Le **poirier** qui n'est pas seulement un arbre de bocage, se comporte très bien sur les sols profonds, voire un peu humides du Domfrontais. Il faut cependant prendre garde à ne planter pour le bois que des origines qui aient une bonne forme forestière. La sélection est en cours sous l'égide de l'Institut pour le Développement Forestier.

• RESINEUX

Certains conifères sont naturels ou pseudo autochtones, comme le **sapin pectiné**, le **pin sylvestre** et l'**if**. D'autres essences sont venues, depuis 1950, enrichir les taillis pauvres et les peuplements feuillus qui ont été jugés inadaptés à la station ou aux besoins actuels. Ils seront cités par ordre décroissant d'importance :

Le **douglas** (9,1 %), avec 49 % des reboisements, est la première essence plantée dans la période 1950-1975. Le climat lui convient, mais il n'apprécie pas les stations où l'eau est stagnante, ni celles où les ressources estivales en eau sont faibles. Il convient de le réserver aux stations de flanc de colline. Il apprécie particulièrement les stations sur schiste fendillé où il peut aller chercher l'eau très profondément. Il donne des résultats remarquables en qualité et quantité.

Le **pin sylvestre** (2,7 %) est plus adapté aux stations pauvres, voire humides, et le **pin laricio** (0,3 %) vient le compléter sur les sites bien drainés.

Les **épicéas** (1,6 %) sont peu utilisés, sauf sur les terrains humides où ils ont la réputation, certainement abusive, de s'accommoder de ces sols. Ils ne résistent pas au vent et sont sensibles à la pourriture du cœur. Ce sont des essences à utiliser en dernier ressort.

Les autres résineux exotiques ont un bon comportement, sauf le **sapin de Vancouver** qui dépérit, même dans cette région bien arrosée : il est hasardeux de compter sur lui seul pour assurer l'avenir d'un peuplement.

Les **mélèzes** d'Europe ou du Japon sont peu représentés, malgré la bonne qualité de leur bois. En dépit de pousses juvéniles fortes, leur croissance est lente et ils apprécient les sols profonds et frais. On en connaît çà et là quelques peuplements dont le comportement est très bon et qui se régénèrent parfois naturellement. Notons que le couvert léger du mélèze est très favorable à la bécasse. Aujourd'hui, on leur préfère le mélèze hybride, mieux adapté aux régions de plaines que le mélèze d'Europe, et plus droit que le mélèze du Japon.

Le **pin maritime** est présent sur la frange côtière et à l'extrême sud de la région où il doit rester cantonné à cause de sa sensibilité au gel. Il ne donne pas d'excellents résultats et ne justifie pas d'investissements.

Les types de peuplements et les modes de gestion préconisés

Le régime de la **futaie** constitue le principal objectif de sylviculture, celui qui donne un maximum de bois de qualité.

- La futaie feuillue est encore relativement peu étendue (9 %). Elle est composée de peuplements plantés depuis trente ans et de peuplements naturels le plus souvent issus de taillis avec réserves riches en réserves.
- La futaie résineuse constitue seulement 13 % des peuplements. Elle a été plantée à partir des années 60 en résineux exotiques ; seuls existaient avant des peuplements de pin sylvestre et de pin maritime sur la frange côtière. Notons que les résineux sont presque absents de la zone des Basses Collines au sud de Mortain.

Ce traitement en futaie, régulière ou irrégulière, a vocation à continuer si les arbres sont de qualité. Dans les jeunes futaies, l'élagage des arbres d'avenir est préconisé. Les éclaircies y sont primordiales pour la stabilité et la qualité des peuplements.

Les deux tiers des peuplements feuillus sont traités en **taillis avec réserves**. On peut y distinguer deux grands types selon que le châtaignier est présent ou pas :

- S'il est présent, le taillis avec réserves peut se maintenir avec raison, car le châtaignier est en mesure de constituer une excellente base de taillis et aussi de futaie en mélange avec le hêtre et le chêne. Les réserves de châtaignier comme de hêtre nécessitent beaucoup d'espace pour se développer et fournir du bois de qualité. Ce traitement ouvert qui ne nécessite que peu d'interventions, leur convient mieux que le traitement en futaie pleine, où ils manquent presque toujours de lumière par manque d'éclaircie. Néanmoins la plupart de ces peuplements vont évoluer vers la futaie. Les éclaircies intenses et suivies y seront déterminantes pour la qualité future.
- S'il n'y a pas de châtaignier, les réserves sont majoritairement constituées de chêne, accessoirement de hêtre, alors que dans le taillis, en bonne station, le noisetier couvrira le sol et sur station de plateau ou sur sol hydromorphe, le bouleau et le tremble vont dominer. Cette situation est la plus délicate à gérer car le renouvellement du peuplement est difficile à conduire naturellement. Quelquefois, au hasard de petites trouées ou d'une éclaircie, on voit apparaître des semis de hêtre ; on peut alors ouvrir progressivement le peuplement pour favoriser cette régénération naturelle. Si la régénération naturelle n'apparaît pas, la plantation reste le seul recours pour assurer l'avenir du boisement.

Les **taillis** (9 %) sont existants sur les terrains improductifs mais également en taillis de châtaignier. Dans les deux cas, leur maintien est justifié et peut perdurer. Mais l'évolution du taillis de châtaignier vers la futaie est recommandée, car elle permettra la production de petits sciages, tout en fournissant du piquet en produits d'éclaircie.

III.2.d – Les autres enjeux particuliers à la région

L'environnement et le paysage

Cette région est aussi, pour ses paysages, d'une valeur incontournable. Une charte des paysages existe en Suisse Normande. Elle donne des idées propices à un aménagement harmonieux et évolutif.

Les GR 22 et 36 parcourent la région et peuvent constituer une base de valorisation économique du paysage.

Des vallées encaissées produisent des paysages où la forêt met en valeur les reliefs. Dans ces situations, la mixité des peuplements, feuillus et résineux, est de nature à enrichir, en toutes saisons, la qualité des points de vue, en particulier dans les vallées de l'Orne, de la Vire, de la Druance, de la Souleuvre et leurs affluents.

Les versants de ces vallées, exposés au sud, sont quelquefois escarpés et recèlent des peuplements peu productifs au plan forestier. Par contre, ils sont riches en biodiversité qu'il convient de sauvegarder. Ils font souvent l'objet de mesures de protection.

La chasse

Le cerf est traditionnellement présent en forêt domaniale de Cerisy et dans les bois privés alentours. A la suite de diverses fuites, il se développe vers St Sever et Le Gast, un peu vers Aunay sur Odon. De même, le cerf Sika est aussi accidentellement présent. Toutes ces extensions récentes sont de nature à nuire à l'équilibre faune flore et à la pureté des populations. Il convient donc de les éradiquer.

Le chevreuil est aussi en expansion et le déséquilibre est vite atteint dans cette région où la nourriture propre au chevreuil est moins abondante que sur les terrains secondaires. Le plan de chasse doit s'accorder avec les besoins de régénération de la forêt.

Les cultures de maïs sont importantes dans ce pays d'élevage, ce qui implique aussi pour les chasseurs forestiers une vigilance par rapport aux populations de sanglier.

Ces particularités peuvent être l'occasion d'aménagements forestiers particuliers. Même s'ils ne sont pas toujours productifs au plan sylvicole, ils doivent malgré tout maintenir globalement l'avenir forestier du massif.